

Le 21, n° 7 (2 millimètres 1/3).

Les 22, 23, 24 et 25 septembre, le malade avait été pris de diarrhée (épidémique alors dans la garnison, l'hôpital et la ville) ; un traitement approprié modifia rapidement cet accident qui ne fut que passager.

Le 26, reprise de la dilatation par l'eau ; passage de la bougie n° 7.

Le 27, dilatation par l'eau ; bougie n° 9 (3 millimètres de diamètre).

Le 28 et 29, même numéro.

Le 30, après application de la pression, bougie n° 12 (4 millimètres de diamètre). Il est inutile de dire que depuis quelques jours le malade urine avec facilité et qu'il n'a jamais eu ni écoulement sanguin, ni déchirure, ni fausse route ; la douleur a été à peu près nulle.

Les 1er, 2 et 3 octobre, continuation de la dilatation et de l'usage de la sonde n° 12, qui deux fois par jour est maintenue dans le canal pendant un certain temps. Le malade, satisfait du résultat, désirait vivement quitter l'hôpital.

Le 4 octobre, je décidai M. X. : à rester encore quelques jours. Je passai, après pression, une bougie n° 14 (4 millimètres 2/3 de diamètre). Pour diminuer la rapidité d'écoulement de l'eau de l'appareil dans la vessie, on comprimait le canal aussi bas que possible ; mais il est bien entendu que l'on ne put comprimer au delà du deuxième rétrécissement.

Pendant quelques jours, M. X... passe lui-même, après dilatation et même sans dilatation, la bougie n° 14, et, pressé de reprendre son service, il quitte l'hôpital. Le jet d'urine avait repris une ampleur qu'il n'avait plus depuis longtemps.

J'ai revu plusieurs fois M. X... depuis sa sortie. La dilatation du canal se maintient bien, et aujourd'hui, 5 Décembre, M. X... urine avec la plus grande facilité, et avait tout récemment encore passé la bougie n° 14, se promettant bien, en cas de besoin, d'organiser lui-même un appareil à pression.

L'observation que l'on vient de lire démontre la facilité avec laquelle à l'aide du procédé nouveau, on parvient à franchir et à dilater des rétrécissements très-étroits.